



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC



CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB, KABVS 14.04.2023

Numéro de publication: HR01-1005724439

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées GUISAN2015 SA, Sierre

GUISAN2015 SA

Avenue Général-Guisan 19

3960 Sierre

GUISAN2015 SA, à Sierre, CHE-176.438.949, Avenue Général-Guisan 19, 3960 Sierre, société anonyme (Nouvelle inscription). Date des statuts: 03.04.2023. Faits qualifiés: selon contrat de transfert de patrimoine du 03.04.2023 et inventaire au 31.12.2022, il est fait apport des actifs de CHF 543'597.82 et des passifs envers les tiers de CHF 141'465.98, soit un actif net de CHF 402'131.84 de l'entreprise individuelle Vincent Christille, Pâtissier Chocolatier, à Sierre (CHE-317.706.446), en contrepartie desquels sont remises 1'000 actions nominatives de CHF 100.00, liées selon statuts, entièrement libérées. But: La société a pour but principal: la chocolaterie et la pâtisserie ainsi que la détention, l'achat, la vente, la location de biens immobiliers, constructions immobilières, prise de participation dans des sociétés, notamment immobilières, gestion et administration d'immeubles, promotions immobilières, aménagements fonciers, toutes activités convergentes. Elle peut effectuer toutes opérations en rapport avec cette activité ainsi que toutes opérations de nature à favoriser le but et l'intérêt de la société. Elle peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant des buts analogues, fusionner avec de telles entreprises et conclure tous contrats propres à développer ou à atteindre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Elle peut également accorder des garanties ou des prêts aux actionnaires ou à des tiers si cela est dans l'intérêt de la Société. Capital-actions: CHF 100'000.00. Capital-actions libéré: CHF 100'000.00. Actions: 1'000 actions nominatives de CHF 100.00 liées selon statuts. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: par avis inséré dans la FOSC, par courrier ou par courriel. Personne(s) inscrite(s): Christille, Vincent, de Anniviers, à Anniviers, administrateur unique, avec signature individuelle. Selon déclaration du 03.04.2023, il est renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 1341 du 11.04.2023

Point de contact: Registre du commerce du Valais Central